





Dossier de presse Janvier 2014

l'inventaire, association culturelle créée en 2009, développe un service de prêt d'œuvres d'art contemporain et actuel sous la forme d'une artothèque itinérante, modulable et solidaire pour le territoire du Nord-Pas de Calais.

Une artothèque :

- destinée à être active sur tout le territoire régional,
- portée par la mise en réseau et la mutualisation de nombreuses structures partenaires,
- avec la volonté d'amener l'art au plus près des populations locales,
- au moyen d'une collection de plus de **800 œuvres d'art contemporain et actuel**, en constante évolution,
- soutenue par un important travail de **médiation** en direction des publics les plus **éloignés** de la culture.
- accessible grâce à des tarifs particulièrement bas, à la portée du plus grand nombre.

Lancée avec succès, en octobre 2010 à Lille, l'activité de prêt séduit un nombre croissant de personnes en provenance de toute la métropole et au delà, à la rencontre de personnes peu familières des musées et encore moins des centres d'art et encore des galeries.

Ainsi un grand nombre d'œuvres, parmi les 4200 prêts enregistrés, se sont d'ores et déjà invitées dans des salons, des chambres à coucher, des bureaux, pour être adoptées par des personnes désireuses d'expérimenter un autre rapport à l'art, en partageant un bout de leur vie avec elles, véritables fenêtres ouvertes sur le monde et ses représentations.

Initié, dans un premier temps sur la métropole ; le dispositif se déploie sur une plus large partie du territoire avec l'organisation d'expositions à Saint-Omer (fin 2011 et 2013), à Douai (début 2012 et 2014), dans l'avesnois (fin 2012 et 2013) et le boulonnais (début 2013) afin d'aller à la rencontre de la population sur des territoires moins dotés. Gageons que cette présence des œuvres au quotidien, à l'école, au travail, à la maison, donnera l'opportunité à l'art et aux artistes de nous questionner, fertiliser notre imaginaire, déplacer notre regard... et prendra pleinement place dans la vie des abonnés sur l'ensemble du territoire.

Qu'est-ce qu'une artothèque ?

Une artothèque propose une importante collection d'œuvres d'art contemporain, où chacun, particulier ou entreprise, peut à sa guise emprunter une œuvre originale pour une somme modique et une durée limitée, comme un livre dans une bibliothèque.

Ces œuvres sont mises à la disposition de l'association par les partenaires du projet (éditeurs, artistes), à travers un contrat de dépôt.

L'artothèque, qui permet d'expérimenter l'œuvre dans un environnement familier et dans la durée, offre ainsi des conditions privilégiées de rencontre et de sensibilisation à l'art actuel. En complément de ce service de prêt, l'artothèque accompagne les publics dans leur découverte du plaisir artistique par l'organisation d'expositions, grâce à des informations sur les artistes et les œuvres ainsi que des animations pédagogiques.

Historique

En France, le développement des artothèques date du début des années 1980, sur l'initiative du Ministère de la Culture. Il s'inscrivait dans le cadre de la politique de décentralisation qui a vu, outre la création d'artothèques, la mise en place des Fonds Régionaux d'Art Contemporain (FRAC) et l'ouverture des Centres d'Art.

Aujourd'hui, quelques 40 artothèques sont réparties sur tout le territoire : Marseille, Lyon, Grenoble, Nantes, Angers, Villeurbanne, Caen, Pessac, Auxerre, Saint-Cloud ... Il n'existe, cependant, dans le Nord-Pas de Calais aucune structure similaire destinée aux particuliers et aux entreprises.

Plus de la moitié des artothèques (structures municipales ou associatives) se sont fédérées en association nationale, à travers l'Adra (Association pour le Développement et la Recherche des Artothèques) qui a vocation à représenter les structures de prêt animées par une mission de service public.

Projet

Le dispositif développé par *l'inventaire* poursuit 2 missions principales :

- Faciliter l'accès à la création contemporaine en permettant à chacun et tout particulièrement à ceux qui n'ont pas l'habitude de fréquenter des lieux d'art contemporain, de nouer un lien direct, intime et dans la durée avec une œuvre grâce à un service de prêt, soutenu par un travail de médiation. Equipement de proximité, l'artothèque désacralise la relation à l'œuvre d'art, forme et accompagne les publics dans une démarche de découverte de l'art contemporain.
- ➤ Valoriser le patrimoine artistique de la Région, féconde en talents et en œuvres d'art contemporain mais aussi soutenir la création actuelle par des achats d'œuvres et l'organisation d'expositions.

Le socle de cette activité de prêt est la constitution d'une collection de plus de 800 oeuvres, guidée par la volonté pédagogique d'offrir un vaste panorama de la création contemporaine et actuelle dans toute sa diversité de formes, d'expressions et de technique. Si une attention particulière est portée aux démarches se développant en Région et Euro région, le fonds s'enrichit chaque année de nouvelles œuvres afin de proposer une collection vivante en prise avec les enjeux de la création actuelle nationale, voire internationale.

Publics

Le dispositif s'adresse aux particuliers (enfants comme adultes), mais aussi aux entreprises et collectivités (établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite...).

Fonctionnement

Le dispositif privilégie un fonctionnement hors les murs qui s'appuie sur :

- La constitution d'une **collection mobile**, destinée à circuler sur l'ensemble du territoire et notamment dans les zones plus faiblement dotées en équipements culturels.
- ➤ La mise en place de **relais territoriaux**, grâce à l'établissement de partenariats avec des structures bien ancrées dans le tissu local, qui proposent des temps forts de rencontre avec la population sur différents lieux du territoire : l'espace 36 à St-Omer, L'Ecole d'art de Douai, la Chambre d'Eau dans l'avesnois, l'atelier 2, les Maison Folies et la ville d'Hellemmes sur la métropole.

En pratique

L'adhésion à l'association permet d'accéder au prêt à un prix modique. Prévoir une pièce d'identité, un justificatif de domicile et une attestation d'assurance. Les tarifs et les modalités d'emprunts sont différents selon le statut de l'adhérent (particulier, profession libérale, école, collectivité et entreprise). Se reporter aux tarifs en dernière page du dossier.

Equipe

Fondé en mai 2009, l'inventaire réunit des personnes, animées par la même volonté de :

- refuser la fatalité du « ce n'est pas pour moi » en mettant à la portée du plus grand nombre ce qui parait être réservé à un cercle d'initiés et en reconnaissant à chacun la capacité à s'approprier la création artistique actuelle,
- aborder l'art contemporain avec simplicité, mais sans simplification,
- restituer dans le quotidien de chacun, le temps du regard et de la contemplation, mais aussi celui de la confrontation des œuvres à la vie de tous les jours,
- construire un modèle de développement local fondé sur les valeurs et la pratique de l'économie sociale et solidaire.

L'association, qui puise ses sources dans les valeurs et la philosophie de l'Education populaire, fédère des acteurs issus du milieu culturel et du milieu social. Son conseil d'administration est composé de Stéphane Coquerelle (Directeur général REPLIC), Morgane Boscher (professeur d'anglais au collège), Agnès Haulon (enseignante à l'université), Laetitia Morin (graphiste) et Sukran Akinci (Chargée de mission au sein de Travail et Culture)..

L'association est dirigée par Clotilde Lacroix, qui a conduit pendant 2 ans une démarche de Recherche-Action sur les artothèques en France et qui est membre de l'Adra (Association pour le Développement et la Recherche des Artothèques).

Partenaires

Adra (Association pour le développement et la recherche des artothèques), Association Gravicel, Alain Buyse, Atelier 2-Arts Plastiques, Espace 36- association d'art contemporain, la Chambre d'Eau dans l'avesnois, Ecole d'art de Douai, Réseau 50° Nord, La pomme à tout.

Le projet associatif de l'inventaire est soutenu par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, le Conseil Général du Nord, la ville d'Hellemmes. A son lancement, le projet a bénéficié du soutien de du Fonds Social Européen, puis de la Fondation de France. L'inventaire a été lauréate nationale 2012, du Fonds MAIF pour l'éducation.

Le fonds d'œuvres : une collection en mouvement, ouverte sur les différentes démarches artistiques et les publics

L'objectif de l'inventaire est de réunir une collection généraliste qui offre un regard pluriel sur la création contemporaine et actuelle, à partir d'œuvres d'artistes professionnels tant reconnus, qu'émergents ou encore à partir de recherches plus expérimentales.

Le point de départ du fonds est le partenariat engagé avec l'association Gravicel et l'Editeur Sérigraphe, Alain Buyse, qui ont choisi de mettre à disposition de l'inventaire des œuvres sur papier (originaux et multiples), extraites de leur collection singulière, issues d'artistes régionaux, nationaux et internationaux. La collection a été également réunie avec la complicité de nombreux artistes, désireux de favoriser l'immixtion de l'art dans le quotidien.

Jef AEROSOL, Arthur AESCHBACHER, Ramon ALEJANDRO, Pierre Fernandez ARMAN, Pascal ANDRAULT, Carmelo ARDEN QUIN, AUSTREBERTHE, César Baldaccini Myriam Baudin, BAXTER, BEN, Alain BERNARDINI, Charles BEZIE, Olga BOLDYREFF, Marina BOUCHEI, Marie Christine BOURVEN, Agathe BOUTON, Bernard BOUTON, Bernard BRAEKEN, Yves BROCHARD, Antonio BUONDELMONTE, Alain CAZALIS, Flore CAZALIS, Nathalie CHAMBLAS, Hélène CHARPIOT, Alain CHOQUE, Christel CLAUDIUS, Robert COMBAS, Bruno COLLET, Kikie CREVECOEUR, François DANIEL, Claude DARRAS, Lucile DAUTRICHE, André DE MIRANDA, Pierre DECOTTIGNIES, Antoine DEMAZIERES, Nikie DE SAINT PHALLE, , Vincent DEZEUZE, Phoebe DINGWALL, Hervé Di ROSA, Joseph DIOTALLEVI, Eugène DODEIGNE, Patrick DRUT, Marjorie DUBLICQ, Sylvain DUBRUNFAUT, Jean DUBUFFET, Corinne DUBUS, Gérard DUCHENE, Joël DUCORROY, Bruno DUPLANT, Hubert DUQUESNOY, Catherine DUVERGER, , EOLE, FAREY, Carole EMPAIN. Jean-Charles FERRANDO, FIVES. FOURMESTRAUX, Roger FREZIN, Qubo GAS, Bernadette GENOUD-PRACHET, Jochen GERZ, Paul Armand GETTE, Catherine GILLET, Agnès GODARD, David GOMMEZ, Nathalie GRALL, Catherine GRANGIER-DURANDARD, Aleksandra GRELA, Dominic GRISOR, Matild GROS, Monique GRYSOLE, GUACOLDA, Bernard GUERBADOT, Jacqueline GUEUX, J.G. GWEZENNEG, Didier HAMEY, HASSAN, Myriam HEQUET, HONORE, François HOUTIN, Véronique HUBERT, Johanna HUYSMAN, IZUMI, Shirley JAFFE, Aurore JANON, Claude JOUHANNEAU, Iliev KALOYAN, Nishimoto KAYO, Alfred KENNETH, Catherine KEUN, Peter KLASEN, Casimir KRAKOWIAK, Katarzyna KROCZEK, Patricia LAMBINET, Eric LANGER, LASZLO, jo L'AVATAR, Yvan LE BOZEC, LEM, Marcel L'EMPEREUR-HAUT, Jean-Pierre LECUYER, Florence LELIEVRE, Dominique LELOIR, Frédéric LEVY HADIDA, LUCE, Gaëtan MACQUET, Pascal MAHOU, Didier MAJEWSKI, Johanna MARCADE, Christian MARTEL, Izumi MATTEI-CAZALIS, Katia MONACI, Eiko MORI, Daniel NADAUD, Daniel NADAUD, Kayo NISHIMOTO Pierre OLIVIER, Toni PECORARO, Michèle PELLEVILLAIN, Françoise PETROVITCH, Martine PERRIN-COSSIN, Katarzyna PYKA, Nicolas POIGNON, Lionel POPELIC, Sophie POULAIN, Milica RAKIC, Brigitte RALLU, Christine RAVAUX, Philippe RICHARD, Bertrand RIFF, Valérie Joel ROCHE, Olivier SAMPSON, SebH, Alain SECHAS, SATIE, Voicu SATMAREAN, Colette SCHENK, SLOOLY DK, Bruno SOUETRE, Vida STEFANOVIC, Laura STOR, Yasuka SUDO, Lucien SUEL, Hervé TELEMAQUE, Bruno TOLIC, Ludovique TOLLITTE, Hélina TORALA-HOWARD, Eudre TOT, Erolf TOTORT, Edouard TREMEAU, Jean Michel VAILLANT, Romain VAN DE LOUW, Luc VAN MALDEREN, Nancy VAN REETH, Anne VANDENABEELE, Baptiste VANWEYDEVELDT, Kestutis VASILIUNAS, Hélène VASSEUR, Claude VIALLAT, Amélie VIDGRAIN, Jacques VILLEGLE, Frank WALLERAND, Saskia WEYTS, Laurent WILMET, Christian ZEIMERT, Maila ZENELI...

^{*} Association pour la promotion de la gravure contemporaine, de 2000 à 2010

En résumé

Invitation, expérimentation et mutualisation sont les maîtres mots de ce dispositif original et innovant, sans équivalent sur le territoire.

> Invitation:

Les habitants et collectivités (publiques et privées) sont invités à accueillir des œuvres dans des lieux qui leurs sont proches et familiers. L'emprunt favorise une relation plus personnalisée entre l'œuvre et l'emprunteur et suppose une démarche active de ce dernier. L'art est invité à pénétrer dans l'espace intime des publics et à entrer en résonance avec eux.

> Expérimentation :

En promouvant l'art à domicile et sur les lieux de vie et de travail, l'artothèque instaure un nouveau type de relation avec l'art auprès d'un public le plus large possible. La relation qui se noue entre l'emprunteur et l'œuvre repose davantage sur l'expérience que sur la possession. Une relation qui permet aussi de se situer dans un autre registre que celui de la consommation immédiate grâce à la possibilité d'une appropriation dans la durée. La présence d'une œuvre d'art à la maison, à l'école ou au bureau pendant quelques mois va permettre une approche lente, ouverte et active de l'art actuel et de la création contemporaine.

➤ Mutualisation:

La collection, véritable patrimoine vivant, circulant et évolutif, est un bien commun, dont chacun est invité à disposer de manière individuelle et collective à tour de rôle. L'idée n'est pas d'empiler les équipements culturels, mais bien de s'insérer dans le réseau existant en créant des synergies entre les différents acteurs et en s'appuyant sur des compétences et ressources existantes. Il s'agit de mettre en commun les moyens et les atouts de chacun pour offrir les meilleures conditions de rencontre avec des œuvres

Complémentaire des autres structures de diffusion, le dispositif envisagé renforce et diversifie les actions de sensibilisation et de soutien à l'art contemporain en permettant de le découvrir hors des lieux qui lui sont traditionnellement consacrés. De plus, ses multiples modalités de diffusion en font un acteur privilégié de l'aménagement culturel du territoire.

L'attrait des publics pour les arts plastiques dans la région Nord -Pas de Calais laisse présager de l'intérêt pour le dispositif de prêt d'œuvres. Nul doute que les amateurs d'art, les simples curieux ou encore les néophytes sont séduits par la proposition d'emporter de l'art chez soi et regagnent leurs domiciles, heureux d'y installer les œuvres avec lesquels ils partageront durant quelques semaines un morceau de leur vie.

Tarifs 2014 pour les particuliers*

*Nous consulter pour les collectivités, entreprises et écoles.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour accéder aux prêts. Il existe deux niveaux de cotisation :

Cotisation de base Le prix de la cotisation annuelle est modulé en fonction de la situation de l'adhérent	Cotisation solidaire
-Vous n'êtes pas assujetti à l'impôt sur le revenu :	
Carte individuelle (1personne): 15€ Carte familiale : 22€ La carte familiale ouvre droit à un prêt gratuit pour un des enfants du foyer 4 fois/an.	Si vous souhaitez soutenir l'activité de l'association dont les tarifs de prêt ne permettent pas de couvrir les charges de
-Vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu :	la structure, vous pouvez souscrire à une
Carte individuelle (1 personne): 30€ Carte familiale : 44€ La carte familiale ouvre droit à un prêt gratuit pour un des enfants du foyer 4fois/an.	cotisation solidaire pour tout versement supérieur à 44€.

Demi-tarif : Moins de 18 ans, Etudiants, Demandeurs d'emploi, Titulaires de minima sociaux.

Tarif des prêts (à l'exception des très grands formats*)

Tarif de base Prêt renouvelable 2 fois consécutives	Tarif avec option d'achat
 10€ pour l'emprunt d'un œuvre / mois 15€ pour l'emprunt de 2 œuvres/ mois 5€ l'œuvre supplémentaire 	20€ pour l'emprunt d'une œuvres / mois, dont 10€ de capital mis de côté pour permettre à l'adhérent d'acheter une œuvre. 30€ pour 2 oeuvres